



Demande de nationalité française

Par **mesli**, le **01/05/2008** à **20:53**

je suis algerienne fille unique née (1956) et vivant en algérie , mon père mourrut en 1960 à l'âge de 28 ans soit 02 ans avant l'indépendance, ma mère se mariant 3 ans après me confia à ma grand mère. je possède toujours le livret de famille français et la carte d'identité française de mon feu père. Etant donné que mon père est né français et mourrut français est-il possible pour moi de demander la réintégration à la nationalité française ? dans ce cas qu'elles sont les démarches à entreprendre.